

**U. F. R. LETTRES ET LANGUES**

**MASTER Arts, Lettres, Langues**

**MENTION : Lettres, Arts et Humanités**

**SPECIALITÉ : LETTRES**

**(Lettres modernes et Littérature comparée – Lettres Classiques)**

**Voie Recherche**

**2ème année**

**Année universitaire 2016-2017**

**Document à lire attentivement et à conserver**

# SOMMAIRE

## **I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues**

### **II- Présentation générale des études**

#### A- Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique

Les examens

#### B- Le système LMD

Les diplômes

#### C- Les stages

#### D- Les certifications nationales

D1 – Le Certificat Informatique et Internet (C2I)

D2 – Le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES)

#### E- La mobilité étudiante

#### F –Les Clés de la réussite

### **III- Les études de LETTRES**

#### A- Présentation de la filière

A1- Renseignements pratiques

A2- Organisation des études

A3- Débouchés de la filière

#### B- Présentation du Master 2 Culture et médiation des arts du spectacle

B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage

B2- Présentation du Master LETTRES

B2.1- Maquette du S9

B2.2- Descriptif des enseignements du S9

B2.3- Modalités de contrôle de connaissances du S9

B2.4- Maquette du S10

B2.5- Descriptif des enseignements du S10

B2.6- Modalités de contrôle des connaissances du S10

## **I. PRESENTATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE LETTRES ET LANGUES**

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de 6 départements.

**6 départements. : Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues.**

**3 filières** : une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle) une filière **Droit-Langues** et une filière **Langues étrangères appliquées (LEA)**

### **Quelques chiffres**

A l'Université : 25 500 étudiants inscrits en 2015-2016 dont 3195 à l'UFR Lettres et Langues, 170 enseignants chercheurs, 24 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

### **La Direction de l'UFR**

Adresse : 3 Rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administrative : **GONZALEZ, Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

### **Le service de scolarité**

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur : les stages, conventions et les aides sociales

Responsable de la scolarité : WINZER, Jocelyne

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30  
Fermé le vendredi après-midi et le samedi**

### Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et secrétariats pédagogiques :

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
<b>Anglais</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:manuelle.bataille@univ-tours.fr">manuelle.bataille@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:anne.collicard@univ-tours.fr">anne.collicard@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:catherine.gratteau@univ-tours.fr">catherine.gratteau@univ-tours.fr</a>
<b>Espagnol – Portugais - Italien</b>	Bureau 08 - RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:augustine.semado@univ-tours.fr">augustine.semado@univ-tours.fr</a>
<b>Droit-Langues</b>	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:patricia.lacour@univ-tours.fr">patricia.lacour@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)</b>	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr">aurelie.hannoun@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:patricia.msellati@univ-tours.fr">patricia.msellati@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:celine.debot@univ-tours.fr">celine.debot@univ-tours.fr</a>
<b>Lettres</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Sciences du langage</b>	Bureau 23 - RDC	<a href="mailto:dominique.moreau@univ-tours.fr">dominique.moreau@univ-tours.fr</a>
<b>Sociolinguistique et Didactique des Langues</b>	Bureau 23 - RDC	
<b><u>Spécialisations</u></b> <b>F.L.E.</b> (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	
<b><u>Parcours</u></b> <b>P.R.I.</b> (Politique et relations Internationales)	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>Arts du Spectacle</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:catherine.gratteau@univ-tours.fr">catherine.gratteau@univ-tours.fr</a>
<b>Italien</b>	Bureau 08 - RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
	<u>Bureau 207 - 2eme étage</u>	<a href="mailto:marielle.avice@univ-tours.fr">marielle.avice@univ-tours.fr</a> <b>(pour les étudiants d'échange)</b>

## **II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES**

### **A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE**

#### **L'inscription administrative et pédagogique**

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

**Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1<sup>er</sup> octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.**

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

#### **Les examens**

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

**La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.** Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

**L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.**

**Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.**

#### **► Régime particulier**

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 23 septembre 2016**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

### **B - LE SYSTEME L-M-D**

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

#### **Les diplômes :**

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

### **C- LES STAGES**

La loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université ;
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.



**La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.**

#### **QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE**

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



### **D- LES CERTIFICATIONS NATIONALES**

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

#### **▶ Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1**

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.

Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le [www.univ-tours.fr/formations/C2I](http://www.univ-tours.fr/formations/C2I)



#### **▶ Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES**

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le [www.univ-tours.fr/formations/CLES](http://www.univ-tours.fr/formations/CLES)



Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Education Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

Ces certifications vous permettent de justifier d vos compétences en informatique ou en langue.

**Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseillées car ce sont des atouts sur vos CV et certains établissements les ont intégrées, par exemple, comme critères de sélection pour leur Master.**

### **E- LA MOBILITE ETUDIANTE**

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2<sup>ème</sup> année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) rubrique « International »,
- Des réunions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

### **Vous pouvez bénéficier d'aides financières**

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : [internat@univ-tours.fr](mailto:internat@univ-tours.fr)

### **F- LES CLES DE LA REUSSITE**

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens à mes études », « Prendre conscience de mes compétences », « Comment prendre des notes »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) - Mèl : [clesdelareussite@univ-tours.fr](mailto:clesdelareussite@univ-tours.fr)

### III- LES ETUDES DE MASTER RECHERCHE DE LETTRES 2<sup>ème</sup> ANNEE

#### A – PRESENTATION DE LA FILIERE LETTRES, NIVEAU MASTER

##### A1 - Renseignements pratiques

Pour toute information complémentaire dans les domaines suivants, sachez à qui vous adresser

Secrétariat pédagogique des Lettres	<input type="checkbox"/>	niveau master Bureau 106 - Mme Christine CLIMENT christine.climent@univ-tours.fr  Tél. 02.47.36.65.94 Tél. 02.47.36.68.10
<u>Projet professionnel et débouchés</u>	<input type="checkbox"/>	Service universitaire d'information et d'orientation

<input type="checkbox"/>	Responsables du MASTER DE LETTRES 2 <sup>ème</sup> ANNEE  Responsable Lettres Modernes : <b>Philippe DUFOUR</b> <a href="mailto:philippe.dufour@univ-tours.fr">philippe.dufour@univ-tours.fr</a>  Responsable Lettres Classiques : <b>Bernard POUDERON</b> <a href="mailto:bernard.pouderon@univ-tours.fr">bernard.pouderon@univ-tours.fr</a>
--------------------------	---

Responsable du MASTER RECHERCHE Lettres  
(sera désigné à la rentrée)

Responsable des échanges internationaux pour les étudiants du master Lettres :  
**Sylvie HUMBERT-MOUGIN**  
[sylvie.mougin@univ-tours.fr](mailto:sylvie.mougin@univ-tours.fr)

Les enseignants reçoivent les étudiants à leurs heures de permanence affichées  
au secrétariat pédagogique des Lettres.

##### A2 - Organisation des études

###### 1) Le parcours Lettres classiques

- **Les Lettres classiques à Tours, dans leur contexte régional et national**

Le parcours «Lettres classiques», implanté à l'Université de Tours depuis près de quarante ans, offre un cursus complet (de la 1<sup>re</sup> année d'études jusqu'au doctorat inclus) et une préparation aux concours du CAPES et de l'Agrégation.

La formation proposée à Tours est unique dans la région Centre-Ouest, puisqu'un véritable cursus de ce type n'existe plus au Mans, à Orléans, ou même Angers. Elle a également vocation à accueillir les étudiants issus des classes préparatoires littéraires de la région.

Sur le plan de la recherche en Sciences de l'Antiquité, le rayonnement et le dynamisme de Tours se manifestent dans l'organisation régulière de colloques internationaux, assortis de publications — en grec sur le roman antique, l'alimentation ou la patristique, en latin sur le genre épistolaire antique et ses prolongements européens et sur la religion romaine.



### **Le parcours Lettres classiques (L1, L2, L3)**

Au sein de la Licence mention Lettres, le parcours « Lettres classiques » offre une formation pluridisciplinaire, axée sur les bases de notre culture et un contact direct avec ses textes fondateurs. Il propose de compléter et consolider les connaissances de langue et de littérature (français, latin et grec) avec l'éclairage de la civilisation gréco-latine : mythologie et religion, institutions, histoire des mentalités. L'étude du grec et l'accent mis sur la culture antique (les « humanités ») occupent ici la place que tient la littérature comparée dans le parcours « Lettres modernes ». Est prévu le cas d'étudiants n'ayant pas pratiqué dans le secondaire le latin ou le grec, voire ni l'un ni l'autre : il existe dans chacune des deux langues anciennes un niveau « avancé » et un niveau « grand débutant », qui se rejoignent en 2e et surtout en 3e année. Depuis la réforme LMD, cette formation intègre l'enseignement d'une langue vivante obligatoire.

- **Poursuite d'études dans le parcours Lettres classiques (M1/M2, Doctorat)**

Au niveau du Master spécialité « Lettres » (4e et 5e années, dites M1 et M2), la formation « Lettres classiques » propose un approfondissement de la culture antique, dans la double perspective de la Recherche et d'une préparation aux Concours d'enseignement du second degré : traduction et analyse d'auteurs anciens dans leur contexte esthétique, idéologique et historique ; formation à l'édition de textes anciens (ecdotique).

Le doctorat (6e, 7e et 8e année d'études, voire plus) fait partie de l'École doctorale « Sciences de l'Homme et de la Société », filière « Pratiques culturelles ».

Les enseignants-chercheurs, latinistes et hellénistes, qui dirigent les travaux de recherche sont rattachés à l'un des trois laboratoires suivants à l'Université de Tours :

- ICD (Interactions culturelles et discursives), Équipe d'accueil 6297
- CESR (Centre d'études supérieures de la Renaissance), UMR 7323
- CETHIS (Centre tourangeau d'histoire et d'étude des sources), Équipe d'accueil 6298

### **2) Le parcours Lettres modernes**

- **Le parcours Lettres modernes (L1, L2, L3)**

Au sein de la Licence « Arts, Lettres et Langues », le parcours Lettres Modernes de la mention Lettres propose un enseignement orienté vers la littérature et la langue, général pour la première année, plus spécialisé dans la poursuite du cursus. L'ensemble permet d'acquérir une solide connaissance de la culture et de la littérature françaises, des outils méthodologiques qui permettent leur analyse, de la langue dans ses principes théoriques et pratiques. Ce parcours comprend également une langue ancienne (ou ADS) et une langue vivante.

- **Poursuite d'études dans le parcours Lettres modernes (M1/M2, doctorat)**

Le Master permet un approfondissement des connaissances en direction de la Recherche (initiation à la recherche, rédaction d'un mémoire), en direction des métiers de l'enseignement avec une préparation aux Concours de l'enseignement du second degré (CAPES, Agrégation). Le doctorat adossé aux équipes de recherche spécifiques à l'université de Tours constitue une véritable spécialisation.

### **A3 - Débouchés de la filière**

Le débouché « classique » des Lettres est certes l'enseignement ; et l'École Doctorale prépare ensuite à la recherche et à l'enseignement supérieur.

Cependant, les étudiants de Lettres ont des atouts particuliers : ils ont acquis une solide culture générale et littéraire ; ils ont appris à analyser un texte avec rigueur ; ils sont à l'aise avec l'expression écrite et orale. Ces compétences peuvent être mises au service d'autres secteurs d'activité :

- documentation
- métiers du livre
- journalisme
- communication d'entreprise
- métiers du patrimoine
- fonction publique territoriale, par voie de concours (pour un aperçu complet, voir le "guide des métiers territoriaux" sur le site du CNFPT :

- <http://www.cnfpt.fr/fr/particuliers/contenu.php?id=42&action=vis>)

à condition d'avoir un projet précis, d'ajouter une spécialisation professionnelle et des expériences personnelles.

### 1) Avec la Licence (niveau bac + 3)

- À bac+2 : concours du CELSA (école de communication, Paris)
- Écoles de journalisme
- Inscription en master MEEF pour passer le concours de professeur des écoles, ou celui du CAPES de Lettres classiques (pour enseigner en collège)
- Concours de bibliothécaire
- Concours de la Fonction publique territoriale (catégories A et B) : services sociaux, culturels, patrimoniaux
- Inscription en Master-Recherche pour poursuivre des études spécialisées

### 2) Avec le Master-Recherche (niveau bac + 5)

- Inscription en préparation à l'Agrégation de Lettres
- Métiers de la conservation du patrimoine
- Spécialisation en médiation culturelle, muséologie
- Spécialisation en documentation et gestion d'information
- Spécialisation dans l'édition
- Fonction publique territoriale : concours d'*attaché principal* (avec un complément de formation en droit administratif)

### 3) Avec un Doctorat (niveau bac + 8 et plus)

- Avec l'Agrégation : poste d'enseignant en classe préparatoire littéraire, ou accès au « concours sur emploi » pour un poste d'enseignant-chercheur à l'Université
- Concours de la fonction publique sur emploi de catégorie A (cadre de l'État)
- Carrière en entreprise à niveau bac +8 (cf. opération "Phoenix")

## **B - PRESENTATION DE LA FILIERE LETTRES, NIVEAU MASTER**

### **B1 - Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'université François Rabelais :**

#### **DIPLOME DE MASTER**

*en application de l'arrêté du 9 avril 1997, des décrets n°2002-480, 481, 482 du 8 avril 2002 et de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master*

#### **Art. 1 : Conditions d'accès et inscription**

L'accès en 1ère année de Master est de plein droit pour l'étudiant :

- titulaire d'une licence de la même mention ;
- titulaire d'une licence identifiée dans le dossier d'habilitation du master.

L'accès est également de plein droit pour les mentions de licence identifiées lors de l'accréditation.

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1ère année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

L'admission en master 2ème année est soumise à l'étude de la candidature de l'étudiant par le jury de sélection du Master. Cette candidature prend la forme d'un dossier. Elle peut être également complétée par un entretien devant un jury d'admission.

#### **Art. 2 : Organisation des enseignements**

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement) est complété et joint au tableau des enseignements.

### **Art. 3 : Modalités de contrôle des connaissances**

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme **au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

#### **Dispositions exceptionnelles**

*En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CEVU*

*« le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.*

*De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».*

*Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.*

### **Art. 4 : Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation**

1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;

2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les unités dont la note est inférieure à 10/20 ;

6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

**Cependant, pour les Masters prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage et/ou de mémoire individuel, et la note des autres unités ;**

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

### **Art 5 : Organisation des sessions d'examens**

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique. **Art. 6 : Jury**

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en deuxième année n'est pas admis sauf cas de situation exceptionnelle décidé par le jury.

***Art. 7 : Délivrance du diplôme***

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

***Art. 8 : Mention***

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1ère année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2ème année devra être calculée sur la base de la moyenne des deux semestres de M2.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

***Art. 9 : Publication des résultats – Communication des copies***

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

## B2 – Présentation du MASTER 2 LETTRES

### B2.1 - MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

#### Master RECHERCHE Lettres 2<sup>ème</sup> Année – SEMESTRE 9

UE	Coef	ECTS		CM	TD
<b>9.0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>SEMINAIRES TRANSVERSAUX ICD</b>		
	<i>1</i>	<i>1</i>	EC 1 : méthodologie de la recherche	12	
	<i>1</i>	<i>1</i>	EC 2 : séminaire « Dynamiques du pouvoir »	12	
	<i>1</i>	<i>1</i>	EC 3 : séminaire « Utopies et réalités »	12	
			<b>TRONC COMMUN LETTRES</b>		
<b>9.1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>Langue vivante °</b>		18
			<b>LETTRES MODERNES</b>		
<b>9.2</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>Séminaires de littérature française *</b>		
	2	7	EC 1 : littérature française	18	
	2	7	EC 2 : littérature française	18	
	2	7	EC 3 : littérature française	18	
<b>9.3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>Séminaire de littérature comparée</b>	24	
			<b>LETTRES CLASSIQUES</b>		
<b>9.4</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>Séminaires élémentaires</b>		
	2	4	EC 1 : séminaire de latin		15
	2	4	EC 2 : séminaire de grec		15
<b>9.5</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>Séminaires de spécialisation</b>		
	2	5,5	EC 1 : séminaire de latin	15	
	2	5,5	EC 2 : séminaire de grec	15	
<b>9.6</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>Renforcement disciplinaire</b>		
	<i>1</i>	<i>3</i>	EC 1 : méthodologie de la composition franç.	24	
	<i>1</i>	<i>2</i>	EC 2 : version latine	18	
	<i>1</i>	<i>2</i>	EC 3 : version grecque	18	

° Cette UE fera l'objet d'une validation d'acquis pour les étudiants pouvant justifier du niveau B2.

**Master RECHERCHE Lettres 2<sup>ème</sup> Année - SEMESTRE 10**

<b>UE</b>	<b>Coeff</b>	<b>ECTS</b>		<b>CM</b>	<b>TD</b>
<b>10.0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>TRONC COMMUN : Langue vivante</b>		18
			<i><b>LETTRES MODERNES</b></i>		
<b>10.1</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>Littérature française*</b>		
	2	3	EC1 : littérature française	18	
	2	3	EC2 : littérature française	18	
	2	3	EC3 : littérature française	18	
<b>10.2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>Littérature comparée</b>	24	
<b>10.3</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>Mémoire de recherche</b>		
			<i><b>LETTRES CLASSIQUES</b></i>		
<b>10.4</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>Séminaires élémentaires</b>		
	2	3	EC 1 : séminaire de latin		15
	2	3	EC 2 : séminaire de grec		15
<b>10.5 R</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>Séminaires de spécialisation</b>		
	2	3	EC 1 : séminaire de latin	15	
	2	3	EC 2 : séminaire de grec	15	
<b>10.6 R</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>Renforcement disciplinaire</b>		
	1		<b>Commentaire de textes grecs et latins</b>	24	
<b>10.7 R</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>Mémoire de recherche</b>		

° Cette UE fera l'objet d'une validation d'acquis pour les étudiants pouvant justifier du niveau B2.

## **B2.2 - DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS**

### **SEMESTRE 9**

#### **FORMATION TRANSVERSALE ANGLAIS, ESPAGNOL, LETTRES**

##### **UE 9.0 : Séminaires transversaux ICD**

Ces séminaires, adossés au laboratoire ICD (« Interactions culturelles et discursives », équipe d'accueil 6297), ont pour but de former les étudiants à l'interdisciplinarité en recherche. Nous travaillerons essentiellement sur la notion d'autorité, éminemment complexe, qui est au cœur du programme de l'équipe. À côté de la méthodologie, l'étude de cette notion sera déclinée selon deux perspectives : « dynamiques du pouvoir » et « utopies et réalités ».

Ces séminaires permettront d'enrichir la culture générale des étudiants et de leur montrer l'intérêt qu'il peut y avoir en recherche à transposer des questionnements et résultats depuis d'autres domaines.

Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu écrit (DM).

À l'issue de chaque semestre et pour chacun des trois séminaires ICD, l'étudiant/e devra rédiger le compte rendu d'une conférence de son choix, à partir de ses notes de cours, et autant que possible expliquer ce que celle-ci a pu apporter à sa propre réflexion, à sa culture générale ou littéraire, ou bien à sa méthode de recherche, éventuellement dans le cadre de son mémoire. Longueur du devoir exigée : 5 à 8 pages.

Les étudiants d'anglais et d'espagnol pourront rédiger ce devoir en anglais ou en espagnol, si la séance qu'ils ont choisi de traiter a été assurée par un enseignant d'anglais ou d'espagnol.

L'assiduité à toutes les conférences, entrant également dans l'évaluation, fera l'objet d'un contrôle systématique. Les étudiants sont tenus de consulter l'ENT pour vérifier les dates des séances.

##### **EC 1 - Méthodologie de la recherche (12h CM – 8 séances d'1h30)**

Ce séminaire transversal a pour objectif d'initier les étudiants de lettres, d'anglais et d'espagnol à l'élaboration d'une problématique de recherche, ainsi qu'aux grands courants d'études et d'analyse critique contemporains. On s'attachera particulièrement à cerner les notions d'autorité et d'auctorialité.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

##### **EC 2 – Séminaire « Dynamiques du pouvoir » (12h CM – 8 séances d'1h30)**

Ce cycle de conférences s'attachera à analyser des formes d'autorité ou de pouvoir et leur contestation, aussi bien à travers l'histoire sociale et la réflexion politique que dans la fiction littéraire, où l'on s'intéressera particulièrement à la représentation des rapports entre maître et esclave ou serviteur.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

##### **EC 3 – Séminaire « Utopies et réalités » (12h CM – 8 séances d'1h30)**

L'objectif de ce cycle de conférences est d'apporter des éclairages multiples sur le concept d'utopie en tant que critique des réalités existantes et créateur de réalités alternatives ou d'idéaux de perfection. Sommes-nous dans le tout-imaginaire où l'on se libère des carcans de l'autorité ? Les utopies préparent-elles à la révolution, ou relèvent-elles de la catharsis ? Quelle y est la place du jeu de l'esprit ?

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

##### ***Indications bibliographiques***

ADORNO Th., *Études sur la personnalité autoritaire*, Paris, Allia, 2007

ARENDT H., « Qu'est-ce que l'autorité ? », *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, Folio, 1989, p. 121-185

BOURRICAUD Fr. *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon, 1951

BUTLER J., *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, New York and London, Routledge, 1990

COUTURIER Maurice, *La figure de l'auteur*, Paris, Seuil, 1995

DELSOL C., *L'autorité*, Paris, P.U.F., 1994

DERRIDA, Jacques, *Force de loi. « Le fondement mystique de l'Autorité »*, Paris, Galilée, 1994

GARAPON A. et PEDRIOLLE S. (éds.), *Quelle autorité ? Une figure à géométrie variable*, Paris, Hachette, 2000

- GAVOILLE É., DE WEERDT-PILOGE M.-P., CHARDIN P. (éds.), *L'autorité dans le monde des Lettres*, Paris, Kimé, 2015
- HAYEZ C. & LISSE M., *Apparitions de l'auteur. Études interdisciplinaires du concept d'auteur*, Berne, Peter Lang, 2005
- KOJÈVE A., *La notion de l'autorité*, Paris, Gallimard-NRF, 1942
- LECLERC G., *Histoire de l'autorité. L'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance*, Paris, P.U.F., 1996
- MACHELON J.-P., « L'autorité », in Duclert V., Prochasson C. et al. (éds.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2003, p. 100-105
- MENDEL G., *Une histoire de l'autorité, permanence et variations*, Paris, La Découverte, 2002
- RAZ J., *Between Authority and Interpretation : On the Theory of Law and Practical Reason*, OUP, 2009
- REVAULT D'ALLONNES M., *Le pouvoir des commencements. Essai sur l'autorité*, Paris, Seuil, 2006
- SARTRE J.-P., *L'Idiot de la famille*, 2 t., Paris, Gallimard, NRF, 1970-1971
- SCHNEIDER M., *Voleur de mots. Essai sur le plagiat, la psychanalyse et la pensée*, Paris, Gallimard (Connaissance de l'inconscient), 1985
- STEINER G., *Maîtres et disciples*, Paris, Gallimard, 2003

## **TRONC COMMUN LETTRES MODERNES ET CLASSIQUES**

### **UE 9.1 : Langue vivante 18h**

Cours de langue écrite et orale ; le niveau visé à l'issue des 4 semestres du master est le niveau B2 du CECRL (utilisateur indépendant).

## **LETTRES MODERNES**

### **UE 9.2 : Séminaires de littérature française**

#### **EC 1 : Littérature du XVIII<sup>ème</sup> siècle**

**18 h – M. Jean-Jacques TATIN-GOURIER**

#### ***Représentations du temps et problématiques politiques au XVIII<sup>e</sup> siècle***

Par delà les grands textes qui, de Voltaire (*Lettres philosophiques* ou *anglaises*, 1734) à Condorcet (*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 1795), marquent l'essor de l'idée de progrès, idée-force des Lumières, nous montrerons comment les représentations traditionnelles d'un temps cyclique demeurent présentes au fil du XVIII<sup>e</sup> siècle. Non seulement sous forme de résurgences lors des grandes crises politiques et sociales du temps mais au cœur même de la pensée des Lumières : des *Considérations sur les Romains* de Montesquieu (1734) au *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* (1750), du *Discours sur les sciences et les arts* de Rousseau (1750) à *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (1781).

Nous tenterons de mieux comprendre l'articulation de ces représentations de la temporalité et des diverses problématiques politiques des Lumières.

Lectures conseillées : œuvres citées.

#### **EC 2 : Littérature du XX<sup>ème</sup> siècle**

**18 h – Mme Christine DUPOUY**

#### ***Philosophie et poésie***

À l'époque des Présocratiques, philosophie et poésie n'étaient pas distinctes, mais peu de temps après est survenue l'anathème de Platon envers les poètes, qui n'ont plus leur place dans la cité. Relation complexe au cours des siècles, on peut parler d'une poésie latine à orientation philosophique, mais les retrouvailles n'auront véritablement lieu qu'au moment du romantisme allemand, avec par exemple l'amitié entre Hegel et Hölderlin. Tout ceci préparant pour la poésie française un XX<sup>e</sup> siècle fasciné par la philosophie, tout particulièrement celle du controversé Heidegger, sans oublié le trop peu reconnu Bachelard.

#### **EC 3 : Littérature des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles**

**18 h –** Ce séminaire, composé de 2 parties de 9h chacune, sera consacré à des questions d'esthétique littéraire.

**1<sup>o</sup> M. Philippe DUFOUR**



## ***Esthétique de Zola***

Ces séances serviront d'introduction au séminaire du second semestre consacré à la pensée de la démocratie dans l'œuvre de Zola. On y exposera la poétique zolienne du roman, notamment à travers les textes théoriques comme *Le Roman expérimental*, la critique littéraire et la critique d'art de Zola journaliste.

## **2° Mme Christine DUPOUY**

***Esthétique du fragment : d'Héraclite à Char en passant par Blanchot, du romantisme allemand aux Fragments d'un discours amoureux de Roland Barthes.***

## **UE 9.3 : Séminaire de littérature comparée**

**24 h – M. Philippe CHARDIN**

***Perspectives comparatistes : Les intellectuels et l'histoire politique et sociale du XX<sup>e</sup> siècle.***

Les sujets suivants pourront être abordés, plus ou moins longuement, selon les choix d'exposés des étudiants :

- la notion d' « intellectuel » et sa genèse ;
- les représentations romanesques des intellectuels durant l'avant-guerre de 1914 dans des romans de langues française et allemande : Proust, Roger Martin du Gard, Thomas Mann, Robert Musil ;
- les intellectuels durant la première guerre mondiale et les romans français de « la Grande Guerre », à l'avant ou à l'arrière (par exemple Dorgelès, *Les Croix de bois* ; Céline, le début du *Voyage au bout de la nuit* ; Marcel Proust, *Le Temps retrouvé*) ;
- les intellectuels français face au communisme et à l'URSS durant la période de l'entre-deux-guerres : Gide, Breton, Aragon, Romain Rolland... ;
- les écrivains français et la Collaboration : Drieu La Rochelle, Céline ;
- les intellectuels et les camps durant la seconde guerre mondiale, à partir notamment de *Si c'est un homme* de Primo Levi ;
- la notion de littérature engagée selon Jean-Paul Sartre ;
- l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle dans l'œuvre de Claude Simon ;

Une bibliographie détaillée sera distribuée au cours du premier semestre. Modalités du CC : un oral dans le cadre des cours ou un écrit sur le sujet de dissertation de synthèse qui sera proposé.

## **LETTRES CLASSIQUES**

## **UE 9.4 : Séminaires élémentaires**

### **EC 1 - Séminaire de latin**

**15h - Mme Élisabeth GAVOILLE**

1. Méthodologie de la recherche en latin : documentation et bibliographie, présentation matérielle d'un mémoire.

2. Étude d'un motif littéraire : « Scènes de reconnaissance dans la littérature latine ». En revenant à l'analyse d'Aristote dans *La Poétique* (*anagnorisis*), on verra quelques exemples de scènes de reconnaissance (*Rudens* de Plaute et *Eunuque* de Térence, cas d'Io et de Narcisse dans les *Métamorphoses* d'Ovide).

3. « Lexique et civilisation » : la deuxième partie du séminaire semestriel sera consacrée, selon le temps encore disponible, à l'étude de quelques termes essentiels à la romanité (mentalités et institutions), tels que *religio*, *pietas*, *fides*. On s'intéressera aussi à la manière dont les Anciens eux-mêmes s'expliquaient l'origine et le sens de tels mots (étymologie et analyse « synchroniques »).

Premières indications bibliographiques :

- É. BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2 vol., Paris, Minuit, 1969
- A. ERNOUT, *Aspects du vocabulaire latin*, Paris, 1954
- R. MALTBY, *A Lexicon of Ancient Latin Etymologies*, Leeds, Francis Cairns, 1991
- J. MAROUZEAU, *Quelques aspects de la formation du latin littéraire*, Paris, Klincksieck, 1949
- M. MESLIN, *L'homme romain*, 2<sup>e</sup> éd., Complexe, 1985

### **• EC 2 : Séminaire de grec**

**15h – M. Bernard POUDERON**

***Introduction à l'ecdotique des textes anciens***

Un polycopié sera distribué. On peut lire, en guise de préparation, le petit guide (sur le site de Source Chrétiennes) *Patristique et édition de textes anciens sur la toile*.

## **UE 9.5 : Séminaires de spécialisation**

### **• EC 1 : Séminaire de latin**

**15h – Mme Sophie ROESCH**

#### ***Écrit et oral à Rome***

Le séminaire abordera la place de l'écrit et de l'oral dans la littérature romaine. Quel est, à Rome, le statut de l'oral par rapport à l'écrit ? L'écrit peut-il laisser entendre l'oral ? Quels choix littéraires cela implique-t-il ?

Éléments de bibliographie :

G. ACHARD, *La communication à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

F. DESBORDES, *Idées romaines sur l'écriture*, Lille, PUL, 1987.

F. DESBORDES, « La prétendue confusion de l'écrit et de l'oral dans les théories de l'Antiquité », *Pour une théorie de la langue écrite*, N. Catach ed., Paris, ed. du CNRS, 1988, p. 27-33.

E. DICKEY et A. CHAHOUD, *Colloquial and literary Latin*, CUP, Cambridge, 2010.

M. FRUYT, « Oralité et langue latine : approche de la problématique », *Lingua latina* 4, Paris, PUPS, 1996, p. 53-67.

P. Koch, « Une langue comme toutes les autres : latin vulgaire et traits universels de l'oral », *Latin vulgaire, latin tardif, actes du IVe colloque international*, L. Callebaut ed., Olms, Hildesheim, 1995, p. 125-144.

E. Valette-Cagnac, *La lecture à Rome*, Paris, Belin, 1997.

### **• EC 2 : Séminaire de grec**

**15h – Mme Jocelyne PEIGNEY**

#### ***Le motif du Retour : comparaison, oralité et poétique de l'épopée grecque archaïque***

Le cours permettra d'étudier le schéma du Retour qu'illustre l'épopée grecque archaïque, comme exemple de schéma narratif de la tradition orale épique, avec les apports de la méthode comparative appliquée à la mythologie, et dans ses mises en œuvres diverses, de la littérature grecque archaïque aux récits serbes ou bosniaques du XXe siècle ; il conduit à examiner la manière dont le matériau mythique apparaît dans les textes épiques grecs, notamment le personnage de Nestor, héros du nostos, et les éclairages linguistiques, mythologiques et poétiques sous lesquels il a pu être analysé.

Une bibliographie détaillée sera fournie à chaque étape du cours.

Lectures conseillées (outre l'*Illiade* et l'*Odyssée*) :

P. Carlier, *Homère*, Paris, Fayard, 1999.

*La mythologie et l'Odyssée, Hommage à Gabriel Germain*, A. Hurst et F. Létoublon (éds), Genève, Droz, 2002.

D. Frame, *Hippota Nestor*, Washington, Center for Hellenic Studies/Harvard, 2009.

## **UE 9.6 : Renforcement disciplinaire**

### **EC 1 : Méthodologie de la composition française**

**24h – Mme Hélène MAUREL-INDART**

Cours mutualisé avec le MEEF 1 Lettres.

### **EC 2 : Version latine**

**18h – Mme Élisabeth GAVOILLE**

Cours mutualisé avec le MEEF 1 Lettres classiques et la préparation à l'agrégation de Lettres classiques.

Outils : *Syntaxe latine* d'Ernout et Thomas (Klincksieck), et grammaire de référence : Gason, Baudiffier, Thomas (Magnard, coll. Morisset).

### **EC 3 : Version grecque**

**18h – Mme Jocelyne PEIGNEY**

Cours mutualisé avec le MEEF 1 Lettres classiques et la préparation à l'agrégation de Lettres classiques.

**FORMATION TRANSVERSALE ANGLAIS, ESPAGNOL, LETTRES**

**UE 10.0 : Langue vivante 18h**

Cours de langue écrite et orale ; le niveau visé à l'issue des 4 semestres du master est le niveau B2 du CECRL (utilisateur indépendant).

**LETTRES MODERNES**

**UE 10.1 : Séminaires de littérature française**

**- EC 1 : Littérature XIX<sup>ème</sup> / XX<sup>ème</sup> siècles**

**18 h – Mme Valérie VIGNAUX**

« De la page à l'écran, discours et stratégies éditoriales »

Au cours de séminaire on s'intéressera à l'émergence puis l'élaboration au sein de revues littéraires d'une critique savante dédiée au cinéma. L'étude des discours sur le cinéma permettra de découvrir des stratégies éditoriales mais aussi d'envisager la réception du cinéma au sein de grandes revues prestigieuses, comme *le Mercure de France*, *les Temps modernes* ou *Esprit*, avant d'envisager les transpositions contemporaines sur la toile.

**Bibliographie**

Valérie Vignaux, *Léon Moussinac, critique et théoricien des arts*, AFRHC, 2015.

Marion Chénétier et Valérie Vignaux, *Le Texte critique, expérimenter le théâtre et le cinéma*, PUFR, 2013.

Jean-Michel Frodon, *La Critique de cinéma*, Cahiers du cinéma, 2008.

**- EC 2 : Littérature du XIX<sup>ème</sup> siècle**

**18 h – M. Philippe DUFOUR**

***Zola pense la démocratie***

La cible des *Rougon-Macquart* n'est pas tant le Second Empire, qui vient de s'effondrer, que la société bourgeoise qui lui survit. Zola observe la société démocratique libérale avec ses dysfonctionnements. Pour autant, il n'est pas un Républicain radical. À distance des idéologies de son temps, posant au savant neutre, il figure les *milieux* et le *moment*. On s'intéressera d'un point de vue sociocritique à cette représentation.

De chacun des participants au séminaire, on attend qu'il lise au moins un volume des *Rougon-Macquart*, à son choix.

**- EC 3 : Littérature du XX<sup>ème</sup> siècle**

**18 h – Mme Christine DUPOUY**

Étude d'une œuvre : *Pièces de Francis Ponge* (Poésie Gallimard).

**UE 10.2 : Séminaire de littérature comparée**

**24 h – Mme Sylvie HUMBERT-MOUGIN**

***Mythe et théâtre contemporain***

Ce cours sera l'occasion d'aborder l'une des grandes questions de la littérature comparée, la mythocritique, dans une perspective précise, celle de la place, des enjeux et des fonctions du mythe dans l'écriture théâtrale contemporaine depuis le dernier quart du vingtième siècle. Dans un contexte culturel qui est celui de la perte de lisibilité et d'autorité des « grands récits », le recours au mythe antique peut-il encore être pour le dramaturge contemporain « un détour pour mieux embrasser son époque », comme l'écrivait Sartre à propos de son adaptation des *Troyennes* (1965) qui transposait l'entreprise coloniale dans la guerre mythique de Troie ? Comment le récit et le personnage mythiques résistent-ils au travail de dissolution, de fragmentation, de brouillage des identités qui caractérise l'écriture théâtrale contemporaine ?

Œuvres étudiées

Sarah KANE, *L'Amour de Phèdre* [*Phaedra's love*, 1998], L'Arche, 1999

Dea LOHER, *Manhattan Medea*, L'Arche, 2001

Wajdi MOUAWAD, *Le Soleil ni la mort ne peuvent se regarder en face*, Actes Sud, 2008

Modalités d'évaluation

Un exposé oral ou un dossier écrit.

**UE 10.3 : Mémoire de recherche**, sous la direction d'un directeur de recherche (au minimum d'une longueur d'environ 100.000 signes).

## LETTRES CLASSIQUES

### UE 10.4 : séminaires élémentaires

#### • EC 1 : Séminaire de latin

15h - Mme Élisabeth GAVOILLE

##### *Représentations de la Ville : du site des origines à la Rome impériale*

On examinera la manière dont est décrit et représenté l'espace de Rome dans la littérature latine archaïque et classique, selon diverses approches : philosophie politique (Cicéron), inspiration comique et satirique (Plaute, Horace), visions de la grandeur augustéenne et rêveries sur la Rome primitive (Virgile, Propertius et avatars ovidiens).

Quelques indications bibliographiques :

- J. ANDRE, « Les noms latins du chemin et de la rue », *RÉL* 28, 1950, p. 104-134

- J.-M. ANDRE, « L'espace urbain dans l'expression poétique », dans *Rome. L'espace urbain et ses représentations*, textes réunis et présentés par F. Hinard et M. Royo, Paris-Tours, 1991, p. 83-95

- C. EDWARDS, « Imaginaires de l'image de Rome ou comment (se) représenter Rome ? », dans F. Dupont & C. Auvray-Assayas, *Images romaines*, Paris, PENS, 1998, p. 235-244

- *Expériences et représentations de l'espace* (coll.), sous la dir. de P. Guisard & C. Laizé, Paris, Ellipses, 2012

- A. ROUVERET, « Paysage des origines et quête d'identité dans l'œuvre de Propertius », dans *Origines gentium*, V. Fromentin & S. Gotteland eds., Bordeaux, Ausonius, 2001, p. 263-270

#### • EC 2 : Séminaire de grec

15h – Mme Jocelyne PEIGNEY

##### *Les Retours dans l'Odyssée*

Le schéma du Retour est présent dans l'Odyssée de plusieurs façons, bien au-delà du récit du retour d'Ulysse à Ithaque. Le cours montrera les emplois complexes et imbriqués d'un schéma qui met en regard oralité et créativité : il offre une approche de la question homérique, un point des débats critiques et une mise en pratique des méthodes actuelles de l'analyse de l'épopée grecque archaïque.

Une bibliographie détaillée sera fournie au début du cours.

### UE 10.5 : Séminaires de spécialisation

#### • EC1 - Séminaire de latin

15h - Mme Élisabeth GAVOILLE

« Un genre, un auteur : Tibulle et l'élégie romaine »

On étudiera le genre de l'élégie à Rome à travers l'exemple particulier de Tibulle.

Premières indications bibliographiques :

- Tibulle, *Élégies*, éd. et trad. Max Ponchont, Paris, Les Belles Lettres, Coll. des universités de France

- Paul Veyne, *L'élégie érotique romaine*, Paris, Seuil, 1983

#### - EC 2 : Séminaire de grec

15h – M. POUDERON

##### *Les apologistes grecs du second siècle*

Bibliographie préparatoire :

- *Premiers écrits chrétiens* (dir. B. Pouderon, J.-M. Salamito et V. Zarini), « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 2016 (sous presse) ; donne en traduction tous les textes chrétiens du II<sup>e</sup> siècle, depuis Clément de Rome jusqu'à Irénée de Lyon.
- B. Pouderon, *Les Apologues grecs du II<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Cerf, 2005 (étude de synthèse sur Aristide, Justin, Tatien, Athénagore, Théophile, etc.).
- E. Norelli et B. Pouderon (dir.), *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, t. I, *Introduction*, Paris, Le Cerf, 2008 ; 2<sup>e</sup> édition Paris, Le Belles Lettres, 2016 (sous presse) ; traite des problèmes généraux (dont la transmission des textes) et recense tous les instruments de travail.
- B. Pouderon et E. Norelli (dir.), *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, t. II, *De Paul apôtre à Irénée*, Paris, Le Cerf, 2013 ; 2<sup>e</sup> édition Paris, Les Belles Lettres, 2016 (sous presse) ; passe en revue tous les textes chrétiens du II<sup>e</sup> siècle.

### **UE 10.6 : Renforcement disciplinaire**

**24h – Commentaire de textes anciens**

- **Grec (12h) : Mme Jocelyne PEIGNEY**

- **Latin (12h) : Mme Déborah ROUSSEL**

Cours mutualisé avec le M1 MEEF Lettres classiques.

**UE 10.7 : Mémoire de recherche**, sous la direction d'un directeur/trice de recherche.

**B2.3 - MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
SEMESTRE 9**

Eléments constitutifs regroupés par U.E.	Régime général					Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session			1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef f.		Type d'épreuve E ou O	Coef f.	Type d'épreuve E ou O	Coef f.
<b>UE 9.0 Sémin. ICD</b>	CC E	3	ET E	3		E	3	E	3
<b>UE 9.1 LV (LM+LC)</b>	CC *	1	ET O	1		O	1	O	1
<i><b>LETTRES MOD.</b></i>									
<b>UE 9.2 Litt. franç.</b>	CC *	6	ET O	6		O	6	O	6
<b>UE 9.3 Litt. compa.</b>	CC *	2	ET O	2		O	2	O	2
<i><b>LETTRES CLASS.</b></i>									
<b>UE 9.4 Sém. élém.</b>	CC *	4	ET O	4		O	4	O	4
<b>UE 9.5 Sém. spécial.</b>	CC *	4	ET O	4		O	4	O	4
<b>UE 9.6 Renf. discipl.</b>	ET E	3	ET E	3		E	3	E	3

**SEMESTRE 10**

Eléments constitutifs regroupés par U.E.	Régime général					Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session			1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coeff.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef f.		Type d'épreuve E ou O	Coef f.	Type d'épreuve E ou O	Coef f.
<b>UE 10.0 (LV LM+LC)</b>	CC *	1	ET O	1		O	1	O	1
<i><b>LETTRES MOD.</b></i>									
<b>UE 10.1 Litt. franç.</b>	CC *	6	ET O	6		O	6	O	6
<b>UE 10.2 Litt.compa</b>	CC *	2	ET O	2		O	2	O	2
<b>UE 10.3 Mémoire</b>	ET	15	ET	15		E	15	E	15
<i><b>LETTRES CLASS.</b></i>									
<b>UE 10.4 sém. élém.</b>	CC *	4	ET O	4		O	4	O	4
<b>UE 10.5 sém. spécl.</b>	CC *	4	ET O	4		O	4	O	4
<b>UE 10.6 Renforc.</b>	CC *	1	ET O	1		O	1	O	1
<b>UE 10.7 Mémoire</b>	ET	15	ET O	15		O	15	O	15

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal - E : Ecrit - O : Oral - \* : selon le travail effectué, l'étudiant aura une note correspondant à un exposé oral ou à un devoir écrit.

Calendrier universitaire 2016/2017

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (obligatoire)	Du 1 <sup>er</sup> au 8 septembre 2016
Début des cours du 1 <sup>er</sup> semestre	A partir du 12 septembre 2016
Début des UE d'ouverture du 1 <sup>er</sup> semestre (L2-L3)	Semaine du 19 septembre 2016
Pause pédagogique	Du 27 octobre au 2 novembre 2016
Journée Insertion Professionnelle	Le 24 novembre 2016
Examen des UE d'ouverture du 1 <sup>er</sup> semestre	Jeudi 8 décembre 2016
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 19 décembre 2016 au 2 janvier 2017
Examens du 1 <sup>er</sup> semestre	Du 3 au 12 janvier 2017 inclus (sauf L3 LEA)
Début des cours du 2 <sup>ème</sup> semestre	A partir du 16 janvier 2017
Début des UE d'ouverture du 2 <sup>ème</sup> semestre (L1-L2-L3)	Semaine du 16 janvier 2017
Pause pédagogique	Du 20 février au 24 février 2017
Examen des UE d'ouverture du 2 <sup>ème</sup> semestre	Jeudi 6 avril 2017
Vacances de printemps	Du 10 avril au 21 avril 2017
Examens du 2 <sup>nd</sup> semestre	Du 9 au 19 mai 2017
Rattrapages	Du 12 au 16 juin 2017